

SOMMAIRE

- Le mot de l'équipe
P. 2
- Interviews des conseillers
P. 3
- Budget communal
P. 4-5
- Travaux aménagement
P. 6-7
- Taillard notre forêt
P.8
- Manifestation du CCAS
P.9
- Amis de la tour des Cèdres
P.9
- Téléthon
P.9
- La maison du Parc
P.10
- Le Covoiturage
P.10
- Pilattitude
P.11
- Les classes en 4
P. 12-13
- L'école publique
P. 14
- Le sou de l'école publique
P. 14
- L'école Saint-François Régis
P. 15
- Le centre de secours
P. 16
- Les sources de Taillard
P. 16
- Le sport
P. 17
- L'école de l'ours
P. 17
- Lou San Sevaio
P.18
- Le comité des fêtes
P.18
- Joyeuse rencontre
P. 20
- La Fourmillière
P. 20
- Infos diverses
P. 21
- Memo
P. 22
- Etat civil
P.23



**Revue d'information
municipale**

Le mot de l'équipe municipale

Dans un contexte économique difficile, 2014 restera une année de crise. L'année 2015 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices pour les collectivités puisque les dotations d'Etat mais aussi du Conseil Général sont en baisse.

Pour l'avenir, le conseil municipal doit donc faire des économies de fonctionnement ou trouver des ressources supplémentaires pour continuer à investir sur notre commune. Néanmoins, l'augmentation des taux d'imposition ne doit pas être la solution de facilité. Cette conjoncture doit nous inciter à la prudence et au réalisme dans la conduite de nos futurs projets. Ils doivent néanmoins être ambitieux pour améliorer au quotidien la qualité de vie des jeunes et moins jeunes, tout en travaillant à l'avenir des générations qui nous succéderont.

Les problématiques de notre commune ne doivent pas nous faire oublier les événements dramatiques de ce début d'année, l'équipe municipale souhaite rendre hommage aux différentes victimes des attentats, aux forces de l'ordre tombées en service, aux victimes anonymes et aux journalistes et personnels de Charlie Hebdo. « La liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun ». (la Cour européenne des droits de l'homme)

Les premiers mois de la nouvelle équipe municipale ont été consacrés à établir le budget communal, à reprendre les dossiers en cours, à organiser les nouveaux rythmes scolaires, le travail des employés, à participer aux différentes instances extérieures (Communauté des Communes, Syndicats intercommunaux, Parc du Pilat,...). Suite aux différents départs à la retraite, deux nouvelles secrétaires ont intégré l'équipe, nous leur souhaitons une bonne intégration.

Notre objectif est d'être à l'écoute des habitants. Nous avons rencontrés artisans, commerçants, et autres professionnels afin d'échanger sur leurs différents métiers et leurs projets. Une réunion d'information concernant le projet éolien a été organisée. Nous continuerons, au gré des circonstances, à créer des temps de rencontres et d'échanges avec la population afin de percevoir au mieux vos attentes et besoins.

Le renouvellement de la commission syndicale a eu lieu, nous félicitons les nouveaux élus ainsi que le nouveau président Didier Basty. Nous remercions l'équipe sortante sous la présidence de Jacky Vacher pour le travail accompli durant plusieurs années.

Enfin, nous saluons le dynamisme de nos associations et nous remercions tous les bénévoles qui donnent de leur temps. C'est ensemble, quel que soit notre rôle dans le village, que nous parviendrons à donner une autre dimension à notre commune, à construire un nouvel avenir. Votre équipe municipale sera à vos côtés pour concevoir et réaliser ce dessein.

Le conseil municipal adresse à l'ensemble des Saint Salvatoriennes et Saint Salvatoriens ses meilleurs vœux pour l'année 2015

Que cette année se déroule sous le signe de la paix, de l'ambition et de la réussite.

Etre conseiller, c'est complexe, il faut :

- S'informer du fonctionnement de chaque administration
- Décortiquer des documents
- Monter des dossiers pour obtenir des subventions
- Gérer le personnel

Etre conseiller, c'est faire le choix de projets en fonction des besoins de la commune et de ses habitants, sans mettre en péril l'équilibre financier.

Etre conseiller, c'est aussi parler de St Sauveur et faire vivre notre commune au sein de la Communauté de Commune.

Etre au cœur des décisions et essayer de mettre en place des projets avec nos moyens, tout en sachant que l'on peut faire des erreurs.

Avant d'être élu, je n'imaginais pas la quantité de missions qui leur était confié. Ces missions sont passionnantes mais demandent un travail important de documentation.

Participer à la commission communication, c'est informer la population sur le travail réalisé par l'équipe municipale.

INTERVIEWS des Conseillers



JEAN-YVES

« Nous sommes tous, et de plus en plus, en attente de la collectivité, prétendant disposer de droits. N'est-il pas préférable, parfois, de considérer avoir des devoirs et de tenter de participer d'une manière ou d'une autre à cette collectivité qui nous apporte beaucoup et jamais assez. »



ROBERT

« Depuis tout petit, j'ai passé toutes mes vacances scolaires à St Sauveur en Rue et je souhaitais plus que tout y vivre. C'est chose faite. J'ai choisi un métier qui demande de se mettre au service des autres. C'est ce qui m'anime également dans mon quotidien. Participer à la vie de la commune, s'est présenté naturellement, d'abord à travers l'investissement associatif, puis à travers l'action municipale »



PAULINE

« C'est le hasard qui m'a amené à devenir conseillère municipale. L'engagement ne s'est pas fait sans réflexion mais je souhaite découvrir le fonctionnement de mon village. »



SÉBASTIEN

« Je suis originaire des Hautes Alpes, ingénieur en automatisme. En 2008, j'ai fait la rencontre d'un groupe qui avait les mêmes envies que moi de faire avancer le village. Elu en avril dernier, je suis en principalement charge du budget communal et je représente la commune au sein du Parc du Pilat. »



LAURENT

« Je suis élu à la Communauté de communes en tant que Délégué au Patrimoine Economique d'Intérêts Communautaire, aux Bâtiments Relais et aux Zones d'Activités Industrielles et Artisanales. Je souhaite amener du développement économique à notre village »



MIREILLE

« Je suis originaire de St Claude dans le Jura et habitante de St Sauveur en Rue depuis 1999. Devenir conseillère est une aventure intéressante que je partage avec des équipiers formidables. Il faut acquérir en un temps record de multiples compétences, participer à des projets variés nécessitant des connaissances techniques et fonctionnelles »



NICOLAS

« J'me présente je m'appelle Nico, j'ai 32 ans et j'suis charpentier depuis 8 ans. Je suis membre depuis de nombreuses années de plusieurs associations de St Sauveur en Rue. Etre conseiller me permet de découvrir autre chose que le monde associatif »



MARIE FRÉDÉRIQUE

« Je suis retraitée, intéressée par le social, les personnes âgées, ce qui se passe dans ma commune. Engagée en tant que conseillère, je suis contente de faire partie de cette équipe »



MARIE LOUISE

« Je suis la doyenne du Conseil Municipal. Je m'intéresse à ce qui se passe autour de moi et dans le monde. J'interviens dans des missions pratiques au contact des habitants au sein des commissions bibliothèque, CCASS, Cimetière. J'ai découvert le fonctionnement et les moyens d'une municipalité rurale. »

FRANCK



« Originaire de St Sauveur en Rue, je suis prof de maths dans un collège de Saint Etienne et je participe à divers associations du village. L'envie de donner de mon temps pour faire avancer des projets et de vivre une nouvelle aventure au sein d'une équipe m'a amené à me présenter comme conseiller municipal »

DOMINIQUE P



« Je suis éducatrice spécialisée dans un IME. Conseillère communautaire, je participe à la Commission de Défense du Patrimoine, à l'élaboration du Contrat Enfance Jeunesse, à la gestion des places en crèche »



YVAN

« Originaire de St Sauveur en Rue, je suis boulanger et père de 4 enfants. En se présentant, je savais que la fonction d'élu demandait du temps et qu'il n'est pas toujours facile de coordonner vie professionnelle et familiale. Je pense qu'il faut tenir dans la durée et faire attention à ne pas s'épuiser les premières années »



DOMINIQUE C

« Originaire de St Sauveur en Rue, j'interviens dans la gestion du personnel technique, la voirie, le déneigement. Comme je travaille par poste, cela me dégage du temps pour essayer de faire au mieux pour les habitants de St Sauveur. Etre conseiller, c'est une bonne expérience »



ANNE-MARIE

J'habite Saint Sauveur en Rue depuis 28 ans. Assistante Sociale, je travaille pour une association ardéchoise. Etre conseillère, c'est pour moi échanger sur des idées, partager les bons et mauvais moments d'une équipe, rencontrer les habitants et trouver avec eux comment faire vivre le village pour que chacun y trouve sa place.



CARO

J'ai 40 ans et je travaille comme Chargé de Mission Mobilité pour l'association HELIOSE. Le plus dynamique pour moi dans la fonction de conseiller c'est le travail de terrain dans les groupes thématiques (Enfance, chaufferie, urbanisme et bien sûr nos rencontres il les 15 jours pour échanger sur les affaires en cours. J'avais conscience des difficultés et contraintes de cette fonction et je me réjouis des joies qu'elle apporte lorsqu'elles se présentent !

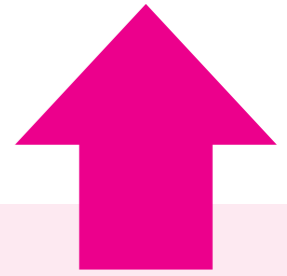
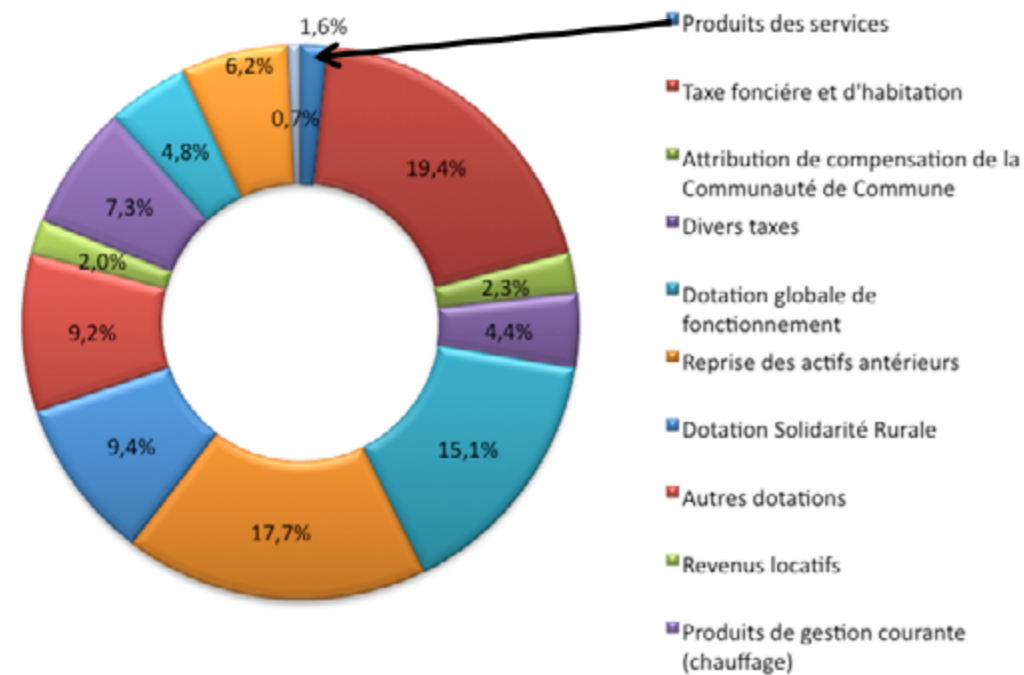


Le Budget communal 2014



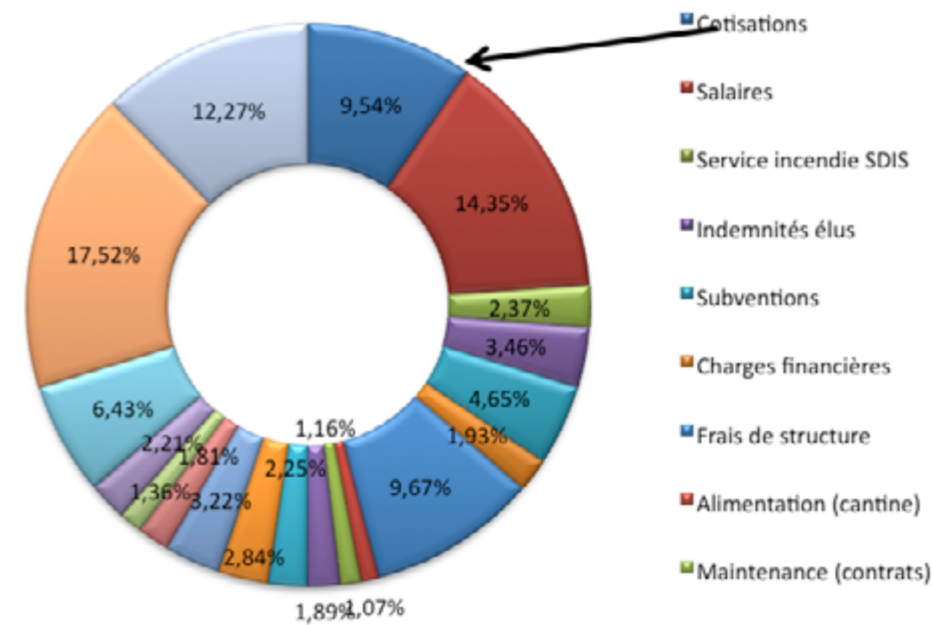
RECETTES

	Produits des services	18 271 €	1,6%
Impôts et taxes	Taxe foncière et d'habitation	224 070 €	19,4%
	Attribution de compensation de la Communauté de Commune	26 984 €	2,3%
	Divers taxes	50 493 €	4,4%
Dotations et participations	Dotation globale de fonctionnement	174 175 €	15,1%
	Reprise des actifs antérieurs	204 590 €	17,7%
	Dotation Solidarité Rurale	109 095 €	9,4%
	Autres dotations	106 593 €	9,2%
Autres produits gestion courante	Revenus locatifs	23 011 €	2,0%
	Produits de gestion courante (chauffage)	84 617 €	7,3%
Emprunts pour investissement	Emprunts pour voirie	55 000 €	4,8%
Subvention	Subvention départementale d'aménagement	71 485 €	6,2%
Divers	Divers	8 544 €	0,7%
	Total	1 156 929 €	



DEPENSES

Charges de personnel	Cotisations	110 413,2 €	9,54%	
	Salaires	165 989,7 €	14,35%	
Autres charges gestion courante	Service incendie SDIS	27 369,0 €	2,37%	
	Indemnités élus	39 986,9 €	3,46%	
	Subventions	53 796,7 €	4,65%	
	Charges financières	22 356,5 €	1,93%	
Charges à caractère générale	Frais de structure	111 861,7 €	9,67%	
	Alimentation (cantine)	12 431,1 €	1,07%	
	Maintenance (contrats)	13 369,9 €	1,16%	
	Plaquettes chaufferie bois	21 877,3 €	1,89%	
	Entretien des bâtiments	26 065,1 €	2,25%	
	Energie + Electricité(éclairage)	32 842,0 €	2,84%	
	Entr voies+réseaux (déneig+fleurs+illuminat.)	37 298,8 €	3,22%	
Investissement	Investissement divers	20 966,8 €	1,81%	
	Démolition Berne	15 727,7 €	1,36%	
	Achats matériels	25 600,4 €	2,21%	
	Remboursements emprunts	74 420,9 €	6,43%	
	Voirie	202 641,8 €	17,52%	
	Report d'investissement pour 2015	141 913,8 €	12,27%	
	Total	1 156 929 €		



Quelles solutions d'aménagement pour notre commune ?

Les villages du Pilat ont souvent les mêmes problématiques d'aménagements : bourgs traversés par des départementales voies de transit ; parkings des écoles engorgés 1h dans la journée ; trottoirs étroits ; peu de moyens financiers et humains ; vie de centre bourg pas toujours visible ; cheminement piéton difficile ...

La commission urbanisme-aménagement dès son arrivée a pris connaissance de ce dossier avec soin et enthousiasme.

Un état des lieux a été réalisé et nous pouvons dire que notre village a bien avancé depuis 2005 date de la révision de son POS en PLU.

De nombreux projets ont été réalisés avant 2014 dont nous devons tenir compte dans les projets futurs: Aménagements du site de l'ancienne gare (1 km du centre), jeu de boules, tables de pique-nique, terrain de sports, pelouse, columbarium (en 2008), arrêt minute pour accès école privé, aménagement arrêt de bus le long de la D503, local poubelle sous la piéta, jeux pour enfants et bancs proche du gymnase, démolition de l'ancienne « Maison Berne », D503 goudronnée et réfection des trottoirs le long de cette route, été 2014...

En 2009, la consultation d'un bureau d'étude sur « Aménagement global du Bourg » dans le cadre d'un Contrat Communal d'Aménagement (COCA) a avancé plusieurs « scénarios » pour cet aménagement de centre-bourg.

Dès la septembre 2014, notre commission a souhaité approfondir ses connaissances sur le sujet mais aussi partager ces problématiques d'aménagement. Aussi, une rencontre et visite du village a été organisée en partenariat avec le Parc du Pilat.

La venue de Monsieur Gilbert LIEUTIER, ancien technicien des aménagements urbains et administrateur de l'association « Rue de l'avenir » ainsi que celle de plusieurs habitants, riverains, élus de la commune de St Sauveur en Rue, techniciens et élus du Pilat, a permis un véritable échange. Ont été abordées les problématiques spécifiques à notre village, les priorités à mettre en avant et des pistes de solutions envisageables. Nous remercions à nouveau les précieuses contributions des participants.

Voici une liste non exhaustive des besoins identifiés lors de cette rencontre:

Les problématiques communales :

- Trafic important sur la D503 et D22 qui traverse le bourg
- Trafic de camions et convois spéciaux nombreux
- Cheminements piétons peu sécurisés et peu agréables
- Usage de la voiture prépondérante pour tous les trajets intra-bourg
- Sortie des écoles : sécurité des abords
- Absence de lieu public de vie collective aménagé pour les habitants
- Accessibilité des commerces à améliorer
- Bâties communales non utilisés (entre autre OVE)
- Locaux de la Mairie peu adaptés à l'usage

Les projets d'aménagements futurs:

- Sécuriser la route D503 et réduire la vitesse
- Réaliser un véritable cheminement piéton
- Faire les aménagements de la zone « ancienne maison Berne »
- Améliorer l'accessibilité des services aux usagers: commerces, santé
- Améliorer le respect des usages : route du Perthuis, respect du stationnement autorisé (passage piétons)
- Faire les aménagements de la nouvelle caserne des pompiers le long de la D503

Une prochaine rencontre sera organisée dans le courant de l'année 2015 afin de poursuivre ce travail dans le sens de l'intérêt commun. Si vous souhaitez participer à nos côtés à ce travail, merci de vous faire connaître en Mairie.

Le cimetière



Cette année, la municipalité a commencé à effectuer de nombreux travaux dans le cimetière :

- Mise au propre des allées, désherbage et coupe des haies
- Réalisation d'escaliers
- Début d'embellissement de la zone de parking

Ces actions seront poursuivies et participeront à la mise en valeur de notre cimetière.



Taxes et dotation

Députés et sénateurs viennent de voter le projet de loi de finances pour 2015.

Sans surprise, le projet de loi de finances de 2015 entérine le plan d'économies de 50 milliards d'euros fixé par la loi de programmation des finances publiques 2014-2017. Le projet de loi de finances procède ainsi à une réduction de 3,67 milliards d'euros sur la DGF (Dotations globales de fonctionnement) des collectivités territoriales. Cette réduction sera reconduite à l'identique en 2016 et 2017. La DGF c'est 174 175 (15,1%) des recettes de la commune. En 2015, 2016 et 2017 la DGF va baisser d'environ 10% par an, soit une perte de 47 000 pour 2017 par exemple.

Rappel du mode de calcul de la taxe foncière :

La taxe foncière est établie une fois par an, et pour l'année entière, d'après les faits existants au 1er janvier de l'année de l'imposition. Cette taxe est établie dans la commune de la propriété au nom du propriétaire et de l'usufruitier.

Le mode de calcul est le suivant : Produit de la base d'imposition par le taux. La base d'imposition est la valeur locative cadastrale, ce qui équivaut à un loyer théorique si la propriété était louée. Cette base est revalorisée chaque année dans la loi de finance, elle correspond plus ou moins à l'inflation. Le taux est donné pour chaque collectivité (Commune, Intercommunalité)

Rappel du mode de calcul de la taxe d'habitation :

Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit, la taxe d'habitation est calculée annuellement sur votre habitation principale mais aussi sur votre éventuelle résidence secondaire, d'après votre situation au 1er janvier.

La taxe d'habitation est calculée pour l'année entière d'après votre situation au 1er janvier (même si vous déménagez en cours d'année, vous restez imposable à l'adresse où vous habitez au 1er janvier). Elle est calculée d'après la valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances. Pour les résidences principales, cette valeur est diminuée d'abattements. On obtient ainsi la valeur locative nette.

La taxe d'habitation est égale à cette base d'imposition multipliée par les taux fixés par les collectivités locales. avec en plus la redevance audiovisuelle. Cette valeur est ensuite pondérée en fonction des revenus et d'autres critères comme le handicap.

Année	EVOLUTION DE LA TAXE D'HABITATION			
	Commune	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Redevance audiovisuelle
2014	9,53	10,2	0,202	133 €
2013	9,53	10,2	0,209	131 €
2012	9,39	10,2	0,211	125 €
2011	9,16	10,2	0,225	123 €

Le Conseil Municipal a décidé en 2014 de ne pas changer les taux d'impositions de notre Commune.

Pour le budget de la commune, la taxe d'habitation et la taxe foncière représentent 224 000 €, soit 19,4% des recettes.

Sources : <http://www.service-public.fr/>, Association des Maires de France AMF <http://www.amf.asso.fr/>

Un déneigement de qualité ?



Les moyens financiers et humains pour répondre à l'objectif d'assurer un déneigement de qualité constituent une dépense communale de moins en moins subventionnée.

La commune assure le raclage et le salage des voies communales avec son personnel et son propre matériel (un tracteur équipé d'une lame, un tracteur équipé d'un combiné et d'une saleuse, une fraise à neige pour les rues du village). Elle fait aussi appel à des déneigeurs privés (principalement des agriculteurs) qui assurent le plus souvent davantage d'heures de déneigement que le personnel communal.

Si l'on rajoute au coût des prestations privées le coût du déneigement réalisé par la commune (matériel, gas-oil, travail et astreinte), nous générons une dépense annuelle pouvant aller de 10000€ les années de faible enneigement jusqu'à 30 000€ les plus fortes années. Un budget de 3000€ à 10000€ est consacré à l'achat de sel et un peu de pouzzolane.

Les prestations des déneigeurs privés étaient jusque là largement subventionnées (conseil général ? à vérifier ?) venant atténuer ses coûts globaux de déneigements pouvant atteindre 40000€. Elles permettaient le plus souvent de couvrir largement les coûts d'achat du sel. Malheureusement, ces subventions ne sont plus accordées aujourd'hui, dans une stratégie globale de réduction des dépenses publiques et de restrictions budgétaires.

D'autres postes budgétaires de la commune seront aussi impactés par cette politique publique restrictive. Serons-nous amenés à baisser notre niveau d'exigence de qualité de déneigement comme le pratique déjà le conseil général sur la RD 22 ?

Pourrons-nous trouver d'autres sources de financement autres qu'une augmentation significative de la pression fiscale

TAILLARD, NOTRE FORÊT.

Commission syndicale territoriale de « taillard et pierre ratière »

Le 12 octobre dernier, avait lieu l'élection de la commission syndicale. A cette occasion les électeurs ont choisi une nouvelle équipe, composée de : Suzanne Chatelard ; Marie Claire ConvertPeyrachon ; Jocelyne Berne ; Pierre Roux ; Claude Régnauld ; André May ; Michel Oriol ; Didier Basty ; Emmanuel Roux ; Gaël Brehier.

Sitôt élus, nous nous sommes mis à la tâche. Pour se faire, nous avons rencontré le garde forestier, André Rouchouse, qui nous a expliqué en détail le fonctionnement de la gestion de la forêt (entretien des parcelles boisées, des chemins, et autres accès), et les méthodes d'exploitation du bois (marquage, vente de coupe, plan d'exploitation sur 15 ans), pour la totalité du massif. Les marquages prévus sur certaines parcelles ont déjà été réalisés. Des membres de la commission y ont participé, et en ont rapporté une expérience qui nous aidera dans notre travail. Ces lots de bois seront mis en vente lors des prochaines ventes publiques.

Nous avons aussi à traiter l'important projet éolien sur les cimes de taillard. Pour rappel, le projet prévoit l'implantation d'éoliennes sur le territoire public de St Sauveur, géré par la commission syndicale. L'investisseur nous demande de signer un protocole de promesse de bail, pour les sous-parcelles réellement utilisées dans le cadre du projet (emprise des éoliennes et accès technique).

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec :

- L'association « Energie commune Renouvelable (ECR) »
- L'association « Les ailes de taillard » à l'origine du projet
- L'industriel qui doit installer et exploiter les machines.
- La communauté de communes des monts du pilat
- Le conseil municipal de St Sauveur
- L'organisme indépendant (CESAME) qui a réalisé l'étude hydrogéologique préalable sur le site.
- L'association «les sources de taillard »

Nous avons également pris contact avec des communes semblables à la notre (population, altitude, etc), et qui ont déjà, sur leur territoire, un parc éolien lui aussi semblable à celui prévu sur la commune de St Sauveur. Ceci afin d'avoir des retours d'expériences en condition réelle.

Toutes ces informations sont nécessaires afin de prendre la meilleure décision pour la commune de St Sauveur, et son avenir économique. Les membres de la commission syndicale territoriale



De haut en bas et de gauche à droite:

Première ligne:
- Emmanuel ROUX,
- Suzanne CHATELARD,
- Pierre ROUX,
- André MAY,
- Marie-Claire CONVERT-PEYRACHON,
- Claude REGNAULT.

deuxième ligne:
- Michel ORIOL,
- Jocelyne BERNE,
- Didier BASTY,
- Gaël BREHIER.

Les manifestations du CCAS

Durant ce mois de Décembre, comme chaque année, le CCAS a permis de réunir lors de deux manifestations deux générations d'habitants de Saint Sauveur en Rue.

- Le 8 Décembre, les enfants du village se sont retrouvés autour d'un conteur, M. Olivier Ponsot. Puis ils ont eu la visite du Père Noël.
- Le 13 Décembre, ce sont autour de nos aînés que nous nous sommes retrouvés, membres du CCAS et conseillers municipaux, pour partager un repas convivial préparé par le Chapon d'Or. Et, grâce aux animateurs de l'équipe « Viva Musette », l'après-midi fut rythmé par des chansons et des pas de danses au son de l'accordéon.



Les Amis de La Tour des Cèdres

Cette association a pour but de :

- Gérer une amitié entre les résidents, le personnel, les familles, les bénévoles et les membres du conseil d'administration de la résidence de retraite.
- Animer et distraire les personnes résidentes en les aidant à rester actives en sollicitant leurs capacités intellectuelles et manuelles tout en tenant compte de leur rythme propre.
- Permettre à ces personnes âgées de s'épanouir au sein de l'établissement par des activités communes
- Créer et maintenir du lien social avec les gens de l'extérieur
- Organiser des activités culturelles et de loisirs.

Quelques dates à retenir :

DIMANCHE 01 MARS 2015 : LOTO à la résidence de retraite
DIMANCHE 08 MARS 2015 : SPECTACLE DE THEATRE PAR LA TROUPE « LA CHARNAUDE » à la salle Jacques Esterel à Bourg Argental
DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2015 CONCOURS de BELOTE à la résidence

Les bénéfices de ces manifestations sont utilisés intégralement dans le cadre de l'animation à la Tour des Cèdres. Parlez-en autour de vous

TELETHON 2014

Nous profitons de la feuille de chou pour remercier toutes les personnes ayant participé au Téléthon 2014 de Saint Sauveur en Rue. Les deux soirées ainsi que la recette buvette de l'OCS au gymnase nous ont permis de verser + de 2500 euros à l'AFM TELETHON. Pour pouvoir faire autant de bénéfices nous sollicitons énormément de personnes, voici donc la liste (ne pouvant pas la mettre dans les journaux ce serait de la publicité donc payant) :

Le Conseil Général de la Loire, le député Dino Ciniéri, la Communauté des Communes, la Mairie de St sauveur et de Bourg Argental, le Comité des fêtes, l'O.C.S, la Caisse d'Epargne, l'ADMR, l'auberge de Bobigneux, le bar restaurant des platanes, Vival, les boulangeries Costechareyre et Moutot, le salon de coiffure Créatif, la boucherie charcuterie du Sapt, l'école publique et privée, l'école de musique de Bourg Argental, Comédie-Mélodie, Patricia et Alain, André May, Laurent Valézy, la classe 2017, Le Chapon d'or, Denis Fanget, Denis Bacher, Franck Blanchard, Benoit Oriol, tous sont des fournisseurs, des intervenants gratuits ou nous proposent de très bonnes remises. Je profite de cet encart pour dire un très grand MERCI à tous les bénévoles qui ont passé du temps pour la préparation et le nettoyage de cette manifestation. Pour reprendre un slogan des restos du cœur, ON COMPTE SUR VOUS TOUS EN 2015.

L'EQUIPE DU TELETHON DE ST SAUVEUR

La Maison du Parc du Pilat



Donner à voir pour donner envie d'aller voir !

Après plus d'une année de travaux, la Maison du Parc du Pilat « nouvelle formule » invite les Pilatois à découvrir ses nouveaux espaces.
Architectes : Collectif La Ruche

Le Pilat sous toutes ses formes : la biodiversité, les paysages, mais aussi et surtout ses hommes et ses femmes aux savoir-faire uniques qui font vivre ce territoire sont présentés à travers des films, des odeurs, des sons, des jeux multimédias, ... Le lien entre la richesse du Pilat et ses enjeux d'avenir est ainsi présenté en référence au

le projet de développement porté par le Parc naturel régional du Pilat.

L'exposition permanente et les films sont complétés d'un jardin qui invite à la flânerie.

La nouvelle Maison du Parc est conçue pour être accessible à toute personne porteuse d'un handicap, qu'il soit moteur, mental, auditif ou visuel. Pour le faire savoir, le Parc du Pilat a fait la demande de labellisation « tourisme et handicap ».

L'accueil touristique et l'espace de découverte de la Maison du Parc conservent leurs horaires d'ouverture habituels : En semaine, de 10h à 12h30 et de 14 à 18h (17h le vendredi), fermé lundi, mardi et vendredi matin, ouvert le samedi matin de 9h30 à 12h30.

Le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable

Installé dans l'ancienne maison de gardien de la Maison du Parc du Pilat, le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable a bénéficié d'une réhabilitation intégrant les principes d'un éco-habitat dans sa structure.

Des exemples de réhabilitation écologique sont expliqués, tels que la mise en œuvre d'isolants naturels ou des installations bioclimatiques comme le mur Trombe - un chauffage solaire du bâtiment intégré derrière une fausse fenêtre.

Le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable c'est aussi une mine d'informations pour tous ceux qui souhaitent construire, rénover et même pour les maires ayant un projet d'aménagement.



Ce centre est ouvert au public de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 en semaine et le week-end aux mêmes horaires de l'accueil touristique.

Covoiturage



Qui ne trouve pas dommage de constater qu'une file de voiture allant dans la même direction soit seulement occupée par une personne ? Pour éviter cette aberration, pour réduire le budget transport de chacun, améliorer la sécurité sur les routes, réduire notre impact écologique, faciliter le lien social, être solidaire avec les personnes âgées et les personnes sans voiture

Le covoiturage est une solution simple et économique pour se déplacer. Comment ça marche ? Vous vous inscrivez avec votre profil et votre trajet. Vous contactez les covoitureurs qui effectuent le même trajet que vous. Vous vous mettez d'accord sur l'horaire et le lieu de RDV. Vous covoiturez.

Où s'inscrire ?

Un site internet est à votre disposition www.pilat-covoiturage.net

Note : le site du Pilat vous donne accès aux trajets inscrits dans : www.covoiturage-rhone.fr et www.covoiturage-loire.fr

Pour rappel, notre air de covoiturage se situe au Gymnase.



Pilattitude

L'année 2014 a été riche d'évènements et de rencontres.

Voici quelques éléments de bilan de cette année 2014:

1- Notre vie associative:

1) Les adhésions sont en baissant depuis notre création en 2007. Qui sont nos adhérents? Des personnes relais mobilité, covoitureurs, usagers du Pédibus de Pélussin, usagers de nos vélos à assistances électriques et enfin sympathisants. Alors MERCI à eux.

2) Nous souhaitons souligner encore le rôle essentiel des personnes relais qui sont un véritable relais citoyen dans les communes pour échanger sur les solutions de déplacements et c'est grâce à elles que le nombre de covoitureurs ne cessent d'augmenter dans le Pilat.

A St sauveur en rue, votre personne relais est caroline Vuailat. N'hésitez pas à la solliciter pour toutes vos questions sur vos déplacements.

2- Nos animations 2014:

Balade en vélos en famille: En 2014, 1 balade à Maclas le 25 Mai pour la fête du jeu

1) Encadrement assuré par un animateur diplômé pour une balade tout niveau d'une heure en famille avec un pique-nique partagé en fin de balade.

2) Manifestion organisée par les associations : CPN le colibri, Pilat Bois Joli, AFR Maclas, AFR Chavanay, « Tu joues ? », Pilattitude

3) Soirée Apéro-rencontre « Voyages à VÉLO » le Vendredi 25 Avril 2014 Saint Appolinard.

4) Manifestion organisée en partenariat par l'association La Fourmière et Pilattitude.

Stand 40 ans du PNR en septembre 2014:

Pilattitude était présent pour vous permettre de tester nos VAE, rencontrer les personnes relais du Pilat et échanger sur nos déplacements. Manifestions organisée par le PNR Pilat.

Notre Atelier-vélo à Saint Sauveur en Rue:

Ce local situé au 3 route de Burdignes a la vocation de devenir un atelier de réparation/entretien de vélos. Il est ouvert lors des permanences de l'association la Fourmière, le vendredi soir.

Appel à participation: Venez participer et faciliter l'usage des nombreux vélos qui attendent d'être réparés. Une formation d'un référent de l'atelier sera réalisée en 2015.

Nos prochains rendez-vous 2015:

Soirée Apéro-rencontre « Voyages à VÉLO » le Vendredi 20 Mars 2015

Appel à participation: Venez présenter et partager vos balades à vélo. Vous préparez votre voyage pour l'été prochain ou tout simplement vous avez envie de partager votre dernière balade ... cette soirée est la votre ! Que votre destination ait été locale ou lointaine, quelque soit le nombre de kilomètres nous vous attendons !

Principe d'organisation:

- Apporter photos, films, cartes, carnets de voyages (clef usb appréciée !) et vos témoignages

- Présentation d'environ 15 minutes par voyage-balade.

- Repas partagé : chacun amène quelque-chose à manger

Balade à vélo en famille : le 25 Avril 2015

Si vous souhaitez nous rejoindre,

merci de contacter: Caroline VUAILLAT 04 77 39 27 64/ vuailat@laposte.net. Notre site: www.pilattitude.org.



Les classes en 4.



L'École Publique

Les 58 enfants inscrits à l'école publique sont depuis la rentrée répartis sur 3 classes.

Grâce à l'action conjuguée des parents d'élèves, des élus municipaux, de l'inspecteur de circonscription et des enseignants, la classe primaire a pu être dédoublée, permettant aux élèves de cours élémentaire de travailler dans de meilleures conditions avec Cindy Viallon, nouvellement nommée sur ce poste.

L'école publique inaugure cette année la semaine en 4 jours et demi. Les enfants fréquentent désormais l'école les mercredis matins, mais ont la possibilité de quitter l'établissement dès 15h30. Pour pallier aux difficultés que cette sortie anticipée peut occasionner aux familles, la mairie a mis en place des temps d'accueil périscolaires les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 aux cours desquels les enfants peuvent bénéficier d'activités diverses, encadrées par des personnels municipaux et des intervenants sous contrat.

Initiation aux sports collectifs, au cinéma d'animation, qi gong, dentelle, loisirs créatifs, bibliothèque ... ont ainsi été au programme de cette première période.

Tous ceux qui souhaitent s'investir dans ce dispositif pour faire partager aux enfants une passion ou un talent particulier sont les bienvenus et peuvent pour cela se rapprocher des élus en charge de l'école à la mairie.

Le Sou de l'École Publique

- Le 27 mars 2015 à la salle des fêtes pour le Tarot
- le grand RDV de l'année le DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015 à la Gare.

Cette année, il y aura la Taillardine ET le Trail.

En effet, en juillet 2014 le Trail a eu un énorme succès (170 participants) grâce à une brillante idée de Vincent et à l'aide de tous les parents qui ont participé à la mise en place de ce nouveau projet. Venez nombreux !

Nous rappelons que le sou sert à financer :

- la piscine
- le voyage scolaire (cette année le voyage se fera à Guedelon, au mois de mai)
- les sorties diverses et variées de l'année

En tant que parents d'enfants de l'école publique nous sommes TOUS concernés par les manifestations que le sou organise pour nos enfants.

Venez nombreux nous rejoindre, pour les réunions, pour l'organisation et la mise en place des manifestations.....

Nouveau bureau : Présidente : Nathalie TRETIAKOFF - Vice-Présidente : Alexandra VEERBADREN - Secrétaire : Karine LOQUEN - Vice-secrétaire : Laury BARRAY - Trésorière : Isabelle CARROT

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

43 élèves de l'école publique ont participé depuis septembre 2014 aux temps d'activités périscolaires. Ce temps d'accueil, gratuit, a permis aux enfants d'être pris en charge par des intervenants extérieurs, le personnel communal, les instituteurs.

Les intervenants ont mis en place les activités suivantes :

- Monsieur David GARBOUD pour une activité arts plastiques
- Monsieur Vincent MIKULOVIC pour une initiation à divers sports
- Madame MICHON Fabienne pour une initiation au QI GONG ou plus simplement un temps de psychomotricité.
- Madame MURAT Véronique pour un travail sur le tissu.

Les membres de l'association « A la croisée des fils » pour un travail sur les divers fils..

Madame SAUVIGNET Simone pour une découverte de divers sports et un éveil sportif.

Marianne MATHEVET, Emilie BONNET, Nelly EDELMAYER pour une découverte du livre mais aussi des activités manuelles.

Monsieur LEROY Thierry et Madame VIALLLON Cindy pour les études surveillées.

L'École Saint Francois Regis

Je remercie toutes les personnes qui s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école.

L'année 2013.2014 a été riche en événements :



- Classe découverte à Port Leucate pendant 5 jours pour les C.P, C.E, C.M, les élèves sont partis s'initier à la pratique du char à voile et à la découverte du milieu méditerranéen.
- Initiation au chant pour les C.E, C.M, avec un intervenant extérieur, Mr Bonura Jean-François.
- Sortie à la ferme des milles saveurs à Jonzieux pour les C.P et maternelles.
- Echange avec les résidents de la Tour des Cèdres, pour les C.P et maternelles autour de la psychomotricité et de la cuisine.
- Et pour les C.E et C.M, chorale intergénérationnelle.
- Carnaval et partage d'un goûter avec le club Joyeuse rencontre et les élèves de l'école publique.
- Jazz au sommet avec les résidents du Rosier Blanc.
- Catéchisme 3 heures par mois avec des bénévoles.
- Atelier cuisine tous les jeudis matins pour les C.E, CM avec Stéphanie Legris.
- Piscine pendant un trimestre en collaboration avec l'école publique.
- Création d'un projet rucher pédagogique grâce à Cécile Cottier.

L'échange, le partage, la connaissance de l'autre avec ses «différences » sont des richesses à l'épanouissement de nos enfants.

Deux associations collaborent pour le bon fonctionnement de l'école.

L'OGEC : sa mission est basée sur l'aspect administratif et l'entretien des locaux.

Président : Benoit Juvet - Trésorière : Fabienne Barrallon - Secrétaire : Julien Micoud

L'APEL : (Association des parents des écoles libres), son rôle est d'organiser des manifestations à buts lucratifs (vente de chrysanthème, loto etc...) afin de permettre aux enfants de participer aux sorties extra-scolaires et aux activités avec des intervenants extérieurs. Mais aussi l'organisation des fêtes de Noël, pique-nique etc., afin de permettre aux familles d'échanger et de partager des moments conviviaux.

Présidente : Céline Leyrissel - Trésorière : Sonia Bastin - Secrétaire : Cindy Julien - Vice Secrétaire : Nadine Fournel

Rappel : l'école loue des tables (2€ et des bancs (0,50€), joindre Laurent Faverjon :0477392921 ou Michaël Giraud 0477392181,0672142470.

Calendrier des animations 2014.2015

-24 janvier, sortie de ski au 7 Laux (ouvert à tous, skieur adulte : 45 €, enfants nés entre 2004 et 2009 :35 € et les non skieur : 20 €).
Inscription : Nadine Fournel 0477392957, Geneviève Faverjon 0477392921.

-22 février à 14h, Loto (ouvert à tous) (nous sommes à la recherche de sponsors, de lots, pour la réussite de notre loto, merci d'avance).

-21 mars de 10 à 12 h, journée porte ouverte (ouvert à tous)

-7 juin Pique-Nique de l'école

-3 juillet à 18h30, apéritif de fin d'année
-samedi de pâques, grande chasse à l'œuf (ouvert à tous)



Le Centre de secours

St Sauveur a un CIS composé de 21 sapeurs dont 1 SSSM (infirmier) et un médecin Sapeur Pompier pour 80 interventions par an en moyenne.

En ce début d'année notre Chef de Corps Raphael BACHER a reçu le grade de Lieutenant.

Depuis 1882, le centre de secours de St Sauveur a changé plusieurs fois de locaux en fonction de son évolution, au premier semestre 2015, grâce à une volonté politique, le centre d'incendie et de secours sera doté pour la première fois d'une caserne entièrement dédiée à sa fonction.

Au niveau de l'amicale, l'année a été bien remplie. Comme chaque année, nous avons débuté 2014 par l'arbre de Noël tant apprécié par les enfants. L'année s'est poursuivie par le carnaval. Les enfants du village ont alors pu défilier déguisés lors de la retraite aux flambeaux, admirer et brûler les pantins qu'ils avaient confectionnés dans leurs écoles. La traditionnelle fête du 14 juillet avec sa soirée moules frites et son concours de pétanque a cette année encore été un réel succès.

Nous avons poursuivi en septembre par la rencontre entre actifs et vétérans des centres de Saint-Sauveur-en-Rue et de Saint-Julien-Molin-Molette qui ont apprécié la visite du musée des pompiers à Firminy. La journée s'est terminée en partageant un repas convivial.

Comme tous les ans, la fête de la Sainte-barbe vient clôturer les festivités. A cette occasion J.Pierre Oriol a été nommé Lieutenant suite à son ancienneté (27 ans) et de son implication en tant qu'adjoint du chef de centre, Loïc Miranda promu adjudant (13 ans de service) il était sergent chef, Mickaël Gerland Sergent et Corentin Oriol Caporal après avoir passé l'examen.

Le Président de l'amicale remercie la population pour leur accueil lors du traditionnel passage de calendriers et de leur participation dans les différentes manifestations. Cette année 2015 : 14 février le carnaval, le 13 juillet : repas + soirée dansante + feux d'artifice, 14 Juillet : concours de pétanque.



Les Sources de Taillard

Notre association souhaite rassembler toutes les personnes qui sont conscientes de la vulnérabilité de la ressource en eau et plus particulièrement sur le massif de Taillard. Parce que l'eau est une ressource naturelle fragile, et parce que nous avons la chance d'avoir une eau de qualité dans nos villages, il nous paraît important de la préserver.

Depuis le 29 août 2014, date de notre constitution, au rythme d'une réunion mensuelle, notre équipe partage ses idées et met en place diverses actions, dans une ambiance sérieuse mais conviviale. Le nombre de nos membres augmente chaque semaine.

Notre association veillera à ce que cette ressource, dans ses différentes configurations de sources et captages, soit respectée en toute circonstance. En adhérant à l'Association Les sources de Taillard vous contribuerez à la préservation de cette ressource fragile, pour le bien de tous. Parce que chaque adhésion est un soutien, votre contribution nous permettra d'engager de réelles actions :

Rejoignez nous

Le montant de l'adhésion est de 5€ par personne.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'association via l'adresse mail : sources.taillard@gmail.com

ou l'adresse postale : **Les Sources de Taillard - La Palle - 42220 Saint Sauveur en Rue**

Notre bureau:

Céline CARTELLIER: Présidente
Céline LEYRISSSEL: Vice-présidente
Henri DELOLME: 2ème Vice-Président
Hélène MOUNIER: Secrétaire
Luca ZAMBONI: Secrétaire adjoint
Pierre VANEL: Trésorier
Laurent PERRET: Trésorier adjoint



Le sport à St Sauveur-en-Rue

L'Olympique Club de Saint Sauveur en Rue, mieux connu sous le nom d'O.C.S., a attaqué depuis septembre une nouvelle saison sportive. Le but de notre association est de proposer à l'ensemble de sa centaine d'adhérents un choix varié de sports en les accompagnant tout au long de leur saison. Toutes ces activités sont pratiquées dans le gymnase du village que la mairie met à notre disposition. Cette association dépend entièrement des cotisations des adhérents, de nos sponsors, des animations organisées et des subventions accordées par divers organismes.



Cette année, l'O.C.S. offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer :

• Du handball en championnat :

Cette année, le nombre de licenciés au handball connaît une forte hausse de 50 %. Les 2 équipes seniors garçons sont reconduites, tout comme les -18 garçons. Une équipe de -19 Filles a été créée et évoluera en championnat interdépartemental. Enfin, 2 nouvelles équipes ont vu le jour pour les plus petits : des -12 Mixtes, et des -8 Mixtes. Toutes ces équipes sont encadrées par des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour leur passion commune à travers ce sport.

• Du volleyball en loisirs :

Cette saison, une équipe loisir mixte est engagée dans un championnat regroupant des équipes de l'Ardèche et de la Loire. L'effectif étant plus restreint que l'an dernier, toute personne désirant pratiquer ce sport les mercredis de 20h à 22h est la bienvenue !

• De la gymnastique d'entretien :

Une petite dizaine de personnes pratique cette activité tous les lundis après-midi dans la salle de psychomotricité du gymnase. Cette année encore, Mme Simone Sauvignet en assure l'animation. Là aussi, toute nouvelle inscription à cette activité est la bienvenue.

Enfin, l'OCS tient à remercier tous les acteurs qui s'investissent et contribuent au bon fonctionnement de notre association et de nos manifestations, en particulier lors de l'organisation des finales de la coupe de la Loire.

Cette année, nous reconduirons notre traditionnelle soirée familiale (début mai), ainsi qu'un concours de pétanque courant juin.

Nouveau : Afin de suivre les résultats de toutes nos équipes, les différentes manifestations prévues, les matchs planifiés au gymnase et bien d'autres actualités, rendez-vous sur notre nouveau site internet : <http://ocs-saintsau.clubeo.com>

L'École de L'ours

Le Qi Gong (prononcé tchi kong) est un art énergétique très ancien d'origine Chinoise.

Il s'inscrit dans une démarche de prévention en terme de santé. Sa pratique se caractérise par l'enchaînement de mouvements lents et harmonieux, permettant de mobiliser le corps dans sa globalité.

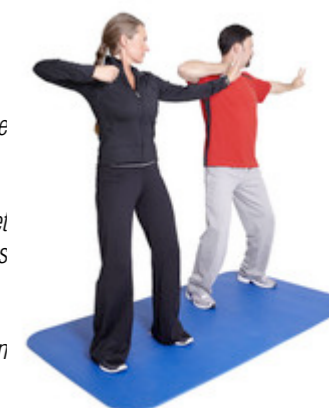
L'Association « L'école de l'ours » est créée depuis février 2011 ; c'est une association loi 1901 ayant pour objet l'enseignement et la promotion des Arts Énergétiques Chinois (Qi Gong <http://fr.fotolia.com/id/69129548> Gong) et Arts Martiaux internes Chinois ...

Fabienne MICHON enseignante depuis 2004, est diplômée de la Fédération Française Wu Shu ; elle est élève de Jean Luc ROBERT (Qi Gong) et membre de l'Association Internationale de Tai chi Chuan Style Yang (Maître YANG Jun)

Les cours à St SAUVEUR ont lieu au gymnase le Jeudi de 18 h à 19 h (un cours d'essai gratuit est possible même en cours d'année)

Nous avons eu la chance d'accueillir, l'été dernier Jean Luc ROBERT enseignant de Qi Gong Dao Yin à Paris et au Long Ping Sports Center de Hong Kong (formé au Dao Yin Center de Pékin et Wong Center de Hong Kong) pour un stage de 2 jours à St Sauveur. Temps fort pour notre Association qui a pu rassembler des pratiquants d'Annonay ; St Héand ; Lyon ainsi que du VAR. Le Rendez-vous est pris pour l'été prochain (18 et 19 juillet 2015)

Contact Association L'école de l'ours : 06 74 75 34 19 / 06 31 03 02 05



Lou San Sevaio

Une nouvelle équipe s'est formée. Des anciens de l'association, mais aussi, des jeunes motivés ont envie de s'investir dans un travail de recherche, de recueils de récits, de témoignages, mais aussi de mise en valeur de notre patrimoine (architectural, matériel, documents, photos ...).

Nous travaillons actuellement sur un projet pour l'été 2015 qui s'oriente vers une exposition de photos, documents, petits objets..., relatant la période du début du 20ème (à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18). Une autre partie sera consacrée au souvenir de nos fêtes des années 90.

Nous réfléchissons également à l'acquisition de locaux, qui devrait se concrétiser sur l'année 2015, un gros chantier en perspective.

Voilà beaucoup de travail à l'horizon. Nous avons besoin de bras, de têtes et de passion pour aller à la recherche de notre histoire, de notre passé et faire revivre les grands moments de convivialité, de savoirs faire ou tout simplement le plaisir de vivre une autre époque.

Venez nous rejoindre ou procurez nous des archives, documents, photos que vous avez dans votre grenier. Nous pourrions en faire des copies et vous les rendre si vous le souhaitez*, mais surtout les mettre en valeur à travers nos projets de demain, pour un village plus vivant.

*Nous avons mis en place un outil d'archivage, permettant de nous faciliter la gestion des prêts
Vous pouvez déposer vos photos, documents, objets, jouets ... Les samedis matins 31 janvier et 7 février de 9 h à 12 h à la salle du Buis ou nous avertir de vos prêts.

Contacts : Michel Oriol tél : 04 77 39 23 36 Mail : gm.oriol@orange.fr
Jean Perret tél : 04 77 39 25 88 Mail : jean.perret9@libertysurf.fr
Pierre Roux tél : 04 77 39 21 14 Mail : pierrerox287@hotmail.fr



Le Comité des Fêtes

Comme chaque année le Comité des Fêtes est heureux de proposer sa fête d'été.

Le thème du cheval n'était pas forcément fédérateur au départ, et pourtant ... il a plu, les bénévoles ont répondu présent et le public est venu en nombre. Samedi soir, 2 août 14, la troupe « Action Equestre » a présenté son spectacle nocturne « les chevaux de feu », fort apprécié par une nombreuse affluence, malgré un temps très incertain.

La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse, tard dans la nuit.

Le lendemain, tous les bénévoles s'affairaient pour proposer une nouvelle journée de fête. Tout le monde pouvait se restaurer avec un repas traiteur ou une plancha.

A 14h30 tous les figurants étaient sur « leur 31 », lorsqu'un déluge s'est abattu sur St Sauveur. C'est avec beaucoup de courage que le défilé musical a proposé une prestation dansante maîtrisée, devant un public venu nombreux malgré le temps totalement déchainé.

La tempête a fait place à l'accalmie, et le spectacle équestre de l'après midi a pu se dérouler dans de meilleures conditions, sous les yeux des spectateurs qui ont découvert les prouesses des cavaliers.

Verres de l'amitié, grillades, danses clôturaient ce weekend arrosé, mais réussi.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont une fois de plus apporté une touche nouvelle à cette fête.

Conscients de ce renouvellement, nous sommes capables de nous remettre en question et d'avancer ensemble. C'est pourquoi nous avons besoin de votre engagement pour perpétuer l'action de notre association.

Projet 2015 :

Nous avons l'objectif d'organiser une fête d'été en commun avec le Comité des Fêtes de Riotord sur un lieu neutre, avec pour thème « le mariage des Régions Rhône Alpes / Auvergne. Dates retenues : 4 et 5 juillet 2015.

A très bientôt., Toute l'Equipe du Comité des Fêtes.

Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez à nous rejoindre, et vous faire connaître auprès de Marc BARRALON, Président du Comité des fêtes.



Joyeuse rencontre

L'association « Joyeuse Rencontre » ouvre toujours ses portes les mardis de 14h00 à 19h00 à la salle des fêtes, à tous ceux et celles qui désirent partager un moment autour de jeux et bien sûr à la belote, coinche et même le tarot.

Un petit goûter, dans l'après-midi, vient requinquer chacun et chacunet et c'est dans une ambiance conviviale que se terminent ces journées, en somme, très agréables.

N'oublions pas les sorties au restaurant, qui chaque année sont très appréciées, tout comme le partage de la galette des rois, la bûche de Noël, avec cette année une animation musicale.



Née début 2012, La Fourmilière a pour ambition de favoriser le lien social entre les habitants de St Sauveur en Rue et ses environs ; et de redonner vie à un bâtiment qui appartient au patrimoine de notre village : l'ancienne usine route de Burdigues.

La SCI Lelocal, propriétaire des lieux, et La Fourmilière ont pour objectif de favoriser la re-localisation d'activités économiques et associatives à proximité du centre bourg. A ce jour, un menuisier-charpentier, un vigneron négociant, un atelier d'architecture, un producteur de fruits et un atelier de récupération sont installés dans les locaux.

Dans ce lieu chargé d'histoire, l'association dispose d'une salle de réunion, de bureaux et d'une salle d'animation qu'elle peut ouvrir à des associations existantes ou des porteurs de projets.

De nombreux événements ont marqué cette saison 2014 : soirée théâtre au mois de mars, repas au profit des paysans haïtiens en partenariat avec l'association CEIPAL en mai, soirée chansons en juillet et le désormais traditionnel marché d'été pour finir le mois d'août en beauté.

Le partenariat avec l'association Pilattitude s'est renforcé : l'atelier vélo fonctionne et des manifestations communes ont vu le jour.

A venir en 2015 : après-midi jeux, cours de Tai Chi, théâtre, soirée courts métrages, spectacles, rencontres autour du vélo, marché d'été...

Vous avez des idées, l'envie de monter de nouvelles actions ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences les vendredis de 18h30 à 19h30. Vous pouvez nous contacter par mail sur lafourmiliere42@gmail.com.

Nouvelle installation



Nous vous invitons à faire connaissance avec le nouvel Artisan Taxi Officiant sur la commune de St- SAUVEUR-EN-RUE. « Enfant du pays » âgé de 41 ans, Bruno MOUNIER a obtenu sa licence sur la commune depuis Juillet 2014.

Déjà installé depuis plus d'un an sur les communes de St-MARTIN-LA-PLAINE et de ST-JOSEPH, il a tenu à s'implanter plus près de ses racines !

Cet Artisan Taxi est conventionné CPAM, ce qui lui permet de transporter des personnes bénéficiant de soins médicaux, ayant un bon de transport pour se rendre en rééducation Kiné, en séances de radiothérapie, de chimiothérapie, de dialyses et diverses consultations spécialisées.

Bien entendu, cet homme sérieux et empathique vous aidera pour les différents papiers administratifs à fournir lors d'hospitalisation par exemple.

Bruno MOUNIER, Taxi, assure bien entendu, les liaisons gares, aéroports ou autres trajets payants. Il applique les tarifs légiférés en vigueur. Le taximètre étant déclenché à la prise en charge du client.

Bruno tient à rappeler à ses concitoyens que peu importe les communes de stationnement conventionnées CPAM, la loi précise que la course débute à la prise en charge de la personne à transporter. Le tarif reste donc identique chez tous les transporteurs conventionnés CPAM.

Les compétences de Bruno, qui a obtenu son permis Taxi en 2009, s'appuient également sur son expérience d'ambulancier, métier qu'il exerçait avant de vouloir « voler de ses propres ailes ». Il compte sur les habitants de son village natal afin que ceux-ci lui accordent leur confiance.

N'hésitez pas à contacter votre nouveau Taxi au 04 77 75 91 85 ou au 06 47 73 82 61.

Vous pouvez, enfin, demander un devis à l'adresse mail suivante : mounierbr@wanadoo.fr

Notre commune a pour projet de renouveler son logo et fait appel à votre créativité.

Les éléments à prendre en compte sont :

- Logo représentatif de notre commune
- Logo déclinable en couleur et noir et blanc
- Votre projet sera en A4 (21x29,7 cm) en version papier (à la mairie) ou informatique (logo@stsauveurenue.com)
- Les créations devront parvenir avant le 30/06/2015

La commune est à la recherche de photos du village et de son paysage libre de droit afin d'enrichir sa base de données pour être utilisé dans des futures publications.

Les photos peuvent être envoyées par email (photo@stsauveurenue.com) ou apporté en Mairie pour être scanné.



ENTREPRISES

ALLIANCE AVENIR HABITA

Rénovation, extension, construction de bâtiment pro 04 77 39 24 28
3 ROUTE DU TRACOL

ALLIANCE BOIS Dominique Sauvignet
Bâtiment BTP 04 77 39 26 88 - LA LINOSSIÈRE

ALLO SAM

Transport public de personnes 06 79 06 38 19 - 3 route du Tracol

ARNAUD PAYSAGISTE Arnaud
la sapinière 42220 St Sauveur en rue

ARNO GESTION Arnaud Diday
activité des sociétés holding 17 route du tracol

ATELIER CHOUETTE

Architectures urbanismes paysages
atelierchouette@free.fr - 3 rue de Burdigne

BARRALON SOLAIRE

Transport - 04 77 39 20 81 - 37 RUE DU PERTHUIS

BARRALON TRANSPORTS Yvette Barralon
Transports de biens et de personnes - 04 77 39 20 8137 RUE DU PERTHUIS

BERNE GERARD Gerard Berne
Charpentier - 04 77 39 23 80 - 17 rte de St Etienne

BONNEFOY JEAN PAUL Jean Paul Bonnefoy
Environnement - Espaces verts - Pépinières agriculture

BOUTIQUE BABABROC

Brocante - 12 rte de St Etienne

CAMPING LES REGNIERES

Chambre d'hôtes, gîte et camping - 06 14 58 27 72 - 29 ROUTE DU TRACOL

CHAPON D'OR Raphaël BACHER
Traiteur - 25 route du Tracol

CHATEAU DE BOBIGNEUX LABERE Danièle et Jacques
Auberge-Restaurant-Bar - 04 77 39 24 33 - BOBIGNEUX

BOULANGERIE COSTECHAREYRE COSTECHAREYRE Christophe
Boulangerie - pâtisserie - 8 rue Jean Roux

CREA TIF CASTEL Jocelyne
Coiffure - 04 77 39 24 83 -11 Rue Jean Roux

DESMARTIN JEROME
Maçonnerie - 06 80 72 42 01 - La fougère 4

EMT EMBALLAGE Arnaud Diday
fabrication d'emballages - 04 77 39 21 09 - 17 route du tracol

GARAGE ST SAUVEUR Mathieu Sauvignet
entretien et réparation véhicules - 04 77 39 25 04 - ZA Le Perthuis

GAREL JEAN MARC
Menuiserie-Z.A. Le Perthuis

JOURDY
Maçonnerie - avenue Ste Madeleine

JPG Gérard Gery
Maçonnerie - 04 77 39 24 76 - 26 av ste madeleine

LAFEUILLE
Paysagiste - Espace Joseph Roux

LES ECRINELLES

Parc de loisirs - Animations touristiques - 04 77 39 23 45 - GIMEL

LES PLATANES

Auberge-Restaurant-Bar - 04 77 39 21 53 - 2 RUE DU DAUPHINE

M.T.B.

Chaudronnerie - Serrurerie - Soudure-Menuiserie
06 21 17 89 87 - 21 RUE DU DAUPHINE

MATHEVET ROLAND

Bâtiment BTP - 04 77 39 22 83 - 42 LE PERTHUIS

MOUNIER TAXI

Transports de personnes, Taxi
06 47 73 82 61 - 31 av ste madeleine

PERRET JEAN-MICHEL

Chaudronnerie - Serrurerie - Soudure-Menuiserie -
04 77 39 29 74 - 21 AVENUE SAINTE MADELEINE

PETIBOIS BARRALON Yvette Barralon
transport routier - 04 77 39 24 01 - la combe

QUIBLIERFERNAND

industrie connexes ameublement - 5 chemin du grand moulin

QUIBLIER CYRILLE

menuiserie - 04 77 39 22 51 - 2 av ste madeleine

RICHARD ESTELLE

metier d'art poterie - 04 77 51 54 05 - Montrabier

ROBAEYS MARTIAL

plâtrerie peinture - 06 11 12 35 02 - av ste madeleine

ROUX CHRISTIAN

scierie - la gare

SAGE DANIEL

cave à vins - 04 71 75 30 28 - 3 rte de burdignes

SAGNOL PHILIPPE Daniel Sagnol
Maçonnerie - 04 77 39 25 98 - la taule

SM CHARPENTE Dominique Sauvignet
Charpentier - 04 77 39 25 42 - LA LINOSSIÈRE

TRIOLET CARROT Alain Triolet
plomberie - ZA Le Perthuis

PRODUCTEURS DU TERROIR

BACHER DENIS

Vente produits fermiers (poulets) - Pourret Entreprises

CROZIER

Vente produits fermiers - Chazeau

FERME ROUX - BALLANDRAUD

Charcuterie - 04 77 39 21 14 - Le Sapt

GAEC DE BOBIGNEUX

Charcuterie - 04 77 39 55 85 - Bobigneux

GAEC DE LA POULETTE

Charcuterie - 04 77 39 24 29 - La Gare

MAY ANDRÉ

Vente produits fermiers (viande-fromage-miel) - 04 77 39 25 06 - Morel

ASSOCIATION

A.C.C.A. Pétrus VILLARD
Chasse - Plantegramme - 43330 ST FERREOL D'AUROURE

AMICALE DE S.P. Mickaël GERLAND
Pompiers - Le Montet

AMIS DE LA TOURS DES CÈDRES Jean ROBERT
Résidence de retraite - La Tour des Cèdres

A.P.E.L (ÉCOLE PRIVÉE) Céline GIRAUD-LEYRISSSEL
Parents d'élèves - 21 route du Tracol

BOULE DE TAILLARD Monsieur Marc BLANCHARD
Boule - 04 77 39 24 11 - 5 allée Sur-Pourret

CHEVAL AUX ECRINELLES Sébastien FERRET
Ponney Club - 35 avenue Ste Madeleine

CLASSE 2017 ORIOL Lucas
06 42 73 40 45

COMITE DES FETES Marc BARRALON
37 bis rue du Perthuis

DEFENSE DU PATRIMOINE FORESTIER Gilles GALLAND
défense patrimoine - 41 rue du Perthuis

F.N.A.C.A. Gérard LEBORGNE
Anciens combattants - 1 Chemin du Grand Moulin

JOYEUSE RENCONTRE Josette LEYRISSSEL
Club du 3ème âge - 21 route du Tracol

LA FOURMILIERE Gaël BREHIER
06 80 26 47 85 - 13 route de St Etienne

LOU SAN SEVAO Pierre ROUX
Chemin des Salettes

O.G.E.C. (ÉCOLE PRIVÉE) BENOIT JOUVET
gestion école catholique - ROUTE DE ST. ETIENNE

O.C.S. Anthony BONNARD
Sport - 6 impasse des Jacquets

PILATTITUDE
Montrabier

SOU DES ECOLES PUBLIQUES Nathalie TRETIAKOFF
Parents d'élèves - 06 13 05 27 20 - L'Amour

LES VILAINS TANT MIEUX Pascal POURRAT
Théâtre - Chazeau

ÉCOLE DE L'OURS MICHON Fabienne
Sport - 06 74 75 34 19 - Montrabier

SOURCES DE TAILLARD Celine Chartelier
Sources de taillard - La Palle

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

CROZIER Lénno (5/2/2014)
VERNET Chloé Rosalie (18/2/2014)
MIKULOVIC Zéphyr Emmanuel Jacques (29/3/2014)
CARROT Ghaïs Léo Christophe (12/4/2014)
BREHIER GRATALOUP Anouk Janis Maya (21/5/2014)
DE JONG Sylas Cornelius Micha (20/6/2014)
SID Lina (22/6/2014)
PAILHES Jules Charles (6/8/2014)
ODOUARD LASSY Allan (2/11/2014)
DIABY Samuel Tchë-Djan (15/11/2014)
JULIEN Antonin Yoan Aurélien (26/11/2014)

MARIAGES :

MOUNIER Gisèle & BRECHLER Brice André Jacques (5/7/2014)
BERNE Lauriane Marie Michèle & COMBELLE Cyril Albert Joseph (19/7/2014)
MANET Danièle Louise Claudette & CHAIZE Jean Luc Régis (23/8/2014)
SEPULCRE Carmen & CHARROIN Erick Gilbert (20/9/2014)

DECES :

DUMONT Paule Raymonde (91 ans)
DEBARD Marie Rosine Victorine (93 ans)
PEYRACHON Jean Claude Marius (91 ans)
ARCHINARD Marie (93 ans)
TURC Paulette Marie Régina (93 ans)
TRACOULAT Monique Juliette Emilie (55 ans)
REY Françoise Christine Yvonne (100 ans)
DUPLOMB Marie Jeannine (80 ans)
RIVELLINI Louis Angelo (60 ans)
PERRET Jean Antoine Marie (92 ans)
BARRALON Michel (51 ans)
COMBE Marie Elise Gina (89 ans)
ABDELLAOUI Karim (39 ans)
BACH Renée Claudette Eléonore Jane (89 ans)
FANGET Marcel Jean (83 ans)
MARTINON Aimée Lucie (84 ans)
RICHARD Laurence (86 ans)
TAVERNIER Gérard Marie Marcel (51 ans)
GOUJON Marie Louise Henriette Germaine (83 ans)
POULIN Régis Marie Marcel (70 ans)

